

Faits saillants des négociations

Juin 2015

Table des matières

Conventions conclues en juin	5
Règlements des salaires – juin	6
Tableau 1 : Augmentation annuelle moyenne, mois courant	6
Tableau 2 : Augmentation annuelle moyenne, trois années courantes	6
Tableau 3 : Augmentation annuelle moyenne par industrie, mois courant	6
Tableau 4 : Augmentation annuelle moyenne par industrie, trois années courantes.....	7
Tendances des salaires par secteur (de 2005 à juin 2015)	8
Graphique 1 : Tendances des règlements du secteur public (ventilation : parapublic non municipal, parapublic municipal, fédéral) et du secteur privé	8
Graphique 2 : Tendances de l'Indice des prix à la consommation et des règlements des secteurs privé et parapublic (sauf le secteur fédéral)	9
Graphique 3 : Tendances de l'Indice des prix à la consommation et des règlements de tous les secteurs confondus.....	10
Règlements de juin	11
Primaire	11
Fabrication	11
Commerce et finances	12
Administrations publiques	13
Enseignement et services connexes	14
Soins de santé et assistance sociale	14
Autres services	17
Sommaires de règlements choisis	18
Deuxième trimestre de 2015	19
Rajustements de salaire	19
Négociations	20
Négociations à venir	20
Arrêts de travail.....	21
Tableau 5 : Augmentation annuelle moyenne des taux de salaire de base, par secteur (privé et public), du 2 ^e trimestre de 2014 au 2 ^e trimestre de 2015	22
Deuxième trimestre de 2014.....	22
Troisième trimestre de 2014	22

Quatrième trimestre de 2014	22
Premier trimestre de 2015	23
Deuxième trimestre de 2015.....	23
Tableau 6 : Distribution des augmentations annuelles moyennes des taux de salaire de base, par secteur (privé et public), 2 ^e trimestre de 2015.....	23
Tableau 7 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaire de base, par secteur (fabrication et autres), du 2 ^e trimestre de 2014 au 2 ^e trimestre de 2015	24
Deuxième trimestre de 2014.....	24
Troisième trimestre de 2014	24
Quatrième trimestre de 2014	24
Premier trimestre de 2015	24
Deuxième trimestre de 2015.....	25
Tableau 8 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaire de base, par secteur, 2 ^e trimestre de 2015	25
Tableau 8 (suite)	26
Tableau 9 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaire de base, tous les secteurs, 2 ^e trimestre de 2015	27
Tableau 10 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaire de base, par durée et par secteur, 2 ^e trimestre de 2015	28
Tableau 11 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaire de base, par durée (fabrication et autres), 2 ^e trimestre de 2015	28
Tableau 12 : Durée des négociations, par secteur, 2 ^e trimestre de 2015.....	29
Tableau 13 : Durée moyenne des négociations, par secteur, 2 ^e trimestre de 2015	29
Tableau 14 : Mode de règlement, par secteur, 2 ^e trimestre de 2015	30
Tableau 15 : Arrêts de travail, janvier-juin 2014 et 2015	31
Tableau 16 : Jours-personnes perdus, janvier-juin 2014 et 2015	31
Graphique 4 : Arrêts de travail.....	31
Tableau 17 : Arrêts de travail relevant de la compétence de l'Ontario, de 1990 à juin 2015	32
Paiements forfaitaires dans les secteurs privé et public ⁽ⁱ⁾	33
Graphique 5 : Conventions des secteurs privé et public prévoyant des paiements forfaitaires .	33
Tableau 18 : Conventions prévoyant des paiements forfaitaires, par type de paiement, variabilité des paiements et dispositions additionnelles.....	33
Tableau 19 : Paiements forfaitaires, par type de paiement, groupe visé et dispositions additionnelles.....	35
Tableau 20 : Paiements forfaitaires, par type de paiement, augmentation de salaire et durée .	37
Tableau 21 : Principales négociations en cours.....	41

Tableau 22 : Indice des prix à la consommation (2002 = 100)..... 42

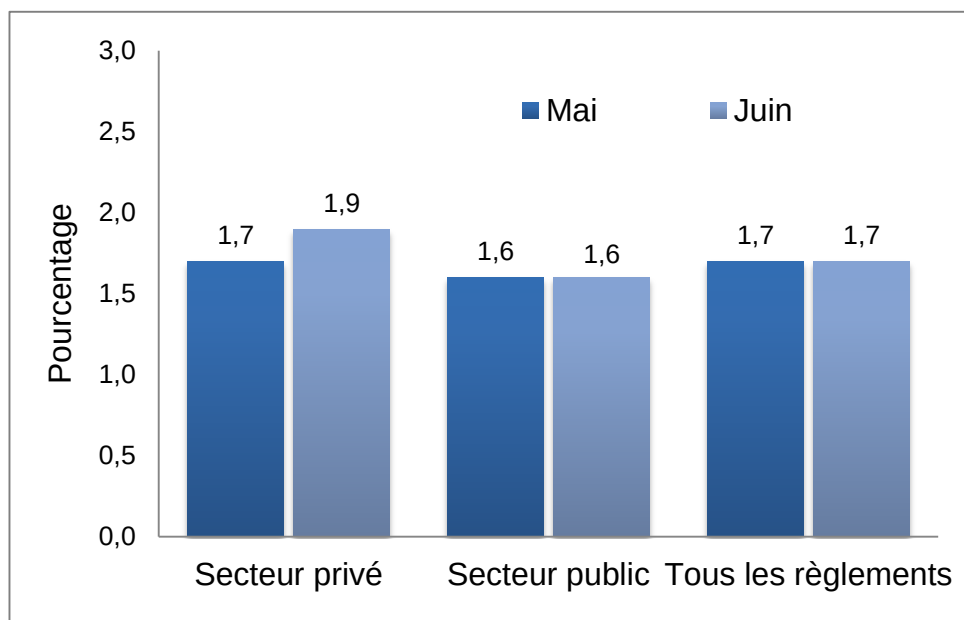
Conventions conclues en juin

En juin, 35 conventions collectives ont été ratifiées, chacune visant 150 employés ou plus. Ensemble, elles visaient 13 799 employés, dont 82,6 % étaient du secteur public (11,392).

L'augmentation annuelle moyenne globale des taux de salaire de base en juin était de 1,7 %, tout comme le mois précédent. Dans le secteur public, les 25 conventions conclues accordaient une augmentation annuelle moyenne du salaire de base de 1,6 %, soit la même que le mois précédent. Dans le secteur privé, les 10 conventions conclues accordaient une augmentation annuelle moyenne du salaire de base de 1,9 %, une hausse par rapport à celle de 1,7 % en mai.

En ce qui concerne les règlements de juin, les industries qui ont connu l'augmentation annuelle moyenne du salaire de base la plus élevée étaient le commerce et les finances, à 2,1 % (2 règlements) et la fabrication, à 2,0 % (7 règlements). La plus faible augmentation annuelle moyenne du salaire de base a été signalée dans le secteur primaire, à 1,0 % (1 règlement). Les administrations publiques, les soins de santé et l'assistance sociale ainsi que les autres services (4, 15 et 3 règlements respectivement) ont connu une augmentation annuelle moyenne de salaire de 1,6 %. La majorité des employés travaillaient dans les administrations publiques (4 règlements), soit 5 103 employés, avec une augmentation annuelle moyenne du salaire de base de 1,6 %.

Augmentation annuelle moyenne du salaire de base



Règlements des salaires – juin

Tableau 1 : Augmentation annuelle moyenne, mois courant

Secteur	Conventions	Employés	Juin 2015 %
Privé	10	2 407	1,9
Public	25	11 392	1,6
Tous les règlements	35	13 799	1,7

Tableau 2 : Augmentation annuelle moyenne, trois années courantes

Secteur	2013 %	2014 %	Janvier-juin 2015 %
Privé	2,3	2,0	1,7
Public	0,5	1,4	1,6
Tous les règlements	1,0	1,5	1,6

Tableau 3 : Augmentation annuelle moyenne par industrie, mois courant

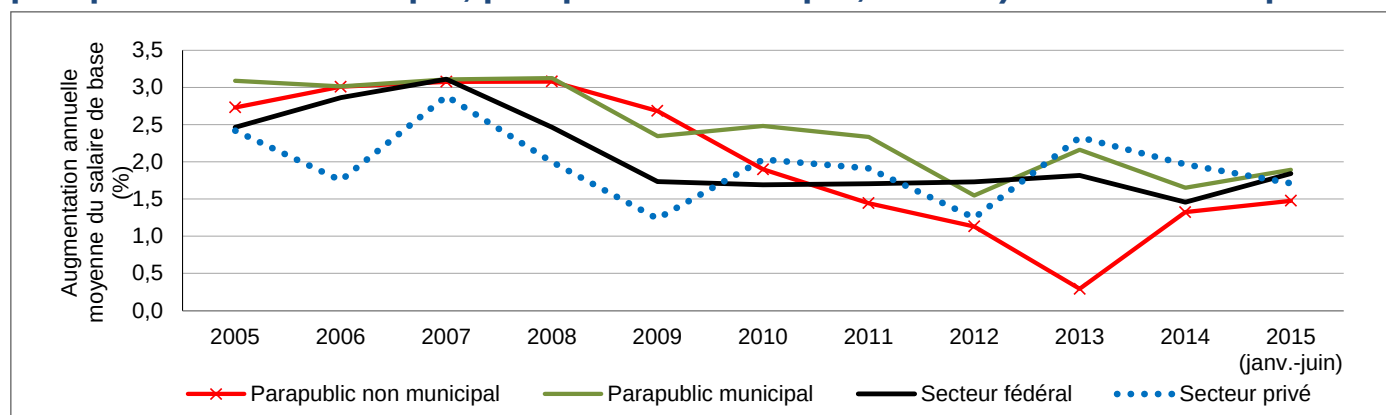
Secteur	Conventions	Employés	Augmentation annuelle moyenne %
Primaire	1	310	1,0
Fabrication	7	1 587	2,0
Construction	-	-	-
Commerce et finances	2	510	2,1
Transport, communications et services publics	-	-	-
Administrations publiques	4	5 103	1,6
Enseignement et services connexes	3	1 250	1,8
Soins de santé et assistance sociale	15	4 297	1,6
Autres services	3	742	1,6
Tous les règlements	35	13 799	1,7

Tableau 4 : Augmentation annuelle moyenne par industrie, trois années courantes

Secteur	2013 %	2014 %	Janvier-juin 2015 %
Primaire	2,1	2,3	1,9
Fabrication	1,2	2,0	1,7
Construction	2,6	2,6	1,7
Commerce et finances	1,4	1,8	1,2
Transport, communications et services publics	2,1	1,7	1,6
Administrations publiques	1,1	1,7	1,9
Enseignement et services connexes	0,0	1,3	1,5
Soins de santé et assistance sociale	1,1	1,3	1,5
Autres services	2,3	1,9	1,5
Tous les règlements	1,0	1,5	1,6

Tendances des salaires par secteur (de 2005 à juin 2015)¹

Graphique 1 : Tendances des règlements du secteur public (ventilation : parapublic non municipal, parapublic municipal, fédéral) et du secteur privé



Secteur	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015 (janv.-juin)
Non municipal	2,7	3,0	3,1	3,1	2,7	1,9	1,4	1,1	0,3	1,3	1,5
Municipal	3,1	3,0	3,1	3,1	2,3	2,5	2,3	1,5	2,2	1,7	1,9
Fédéral	2,5	2,9	3,1	2,5	1,7	1,7	1,7	1,7	1,8	1,5	1,8
Privé	2,4	1,8	2,9	2,0	1,2	2,0	1,9	1,2	2,3	2,0	1,7

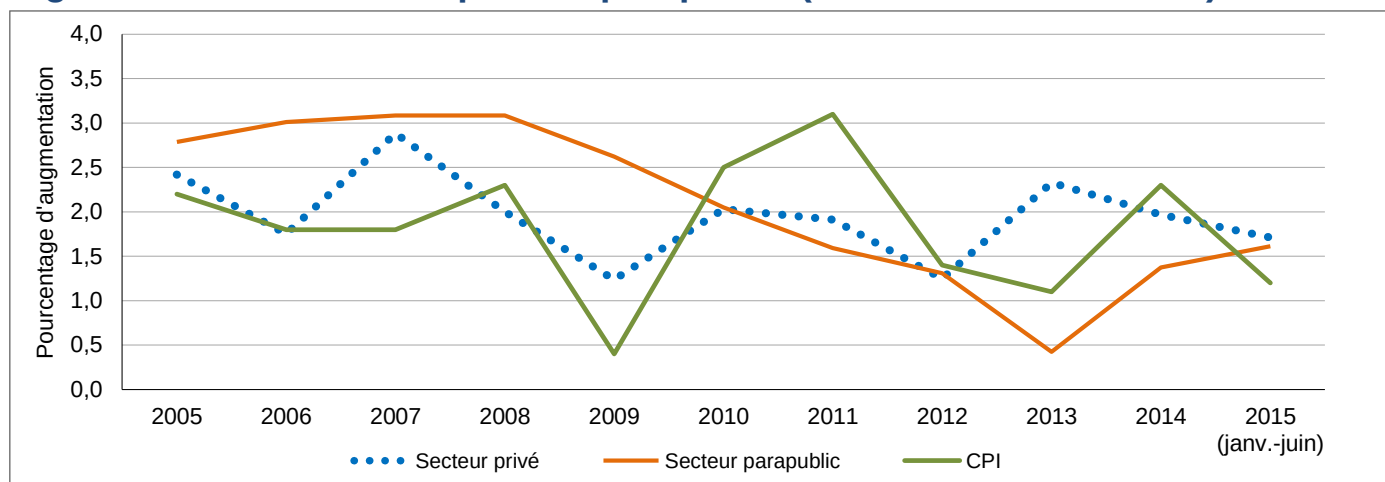
Le graphique ci-dessus illustre les augmentations annuelles moyennes du salaire de base dans les secteurs parapublic non municipal, parapublic municipal, fédéral et privé en Ontario de 2005 à juin 2015.

De janvier à juin 2015, l'augmentation annuelle moyenne du salaire de base dans le secteur parapublic non municipal a atteint 1,5 %. Celle du secteur municipal s'est établie à 1,9 %.

De janvier à juin 2015, le secteur fédéral s'est établi à 1,8 % et l'augmentation annuelle moyenne du salaire de base dans le secteur privé a atteint 1,7 %.

¹ Les données sur les salaires sont tirées des conventions visant 150 employés ou plus, un corpus représentant 81 % de tous les employés syndiqués de l'Ontario. Elles sont fondées également sur les conventions ratifiées du 1^{er} janvier 2005 au 30 juin 2015 (données à jour le 30 juin 2015). Ces données tiennent compte de l'augmentation annuelle moyenne du salaire de base sur la durée de la convention collective et excluent les paiements forfaitaires. Les données sur les salaires tiennent compte en outre des estimations des IVC. L'augmentation annuelle moyenne du salaire de base déclarée pour 2015 est fondée sur la période de janvier à juin 2015.

Graphique 2 : Tendances de l'Indice des prix à la consommation et des règlements des secteurs privé et parapublic (sauf le secteur fédéral)²



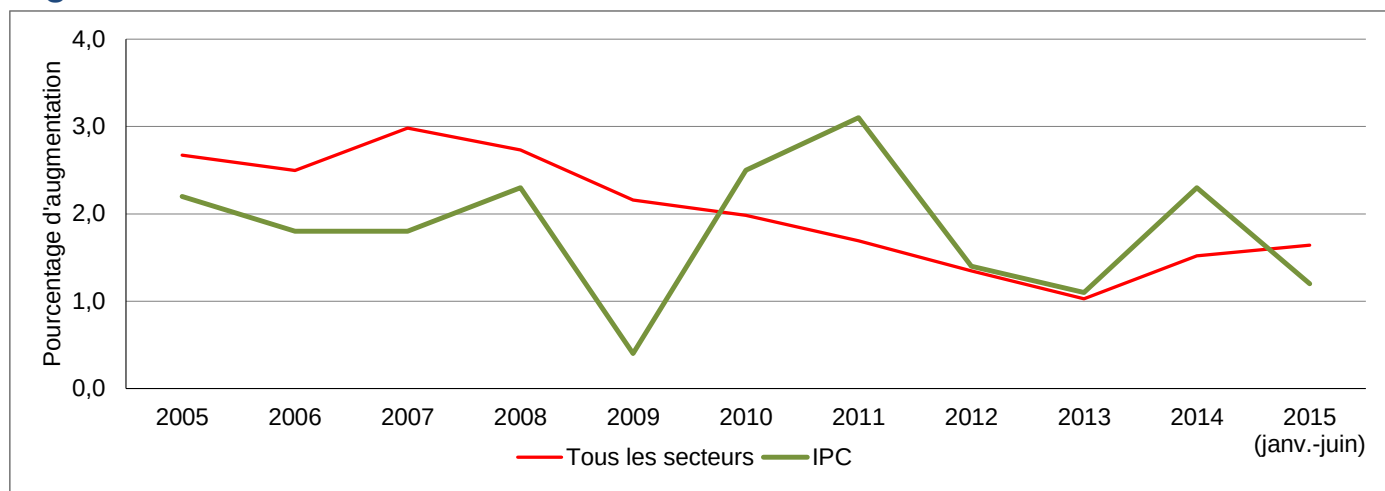
Secteur	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015 (janv.-juin)
Parapublic	2,8	3,0	3,1	3,1	2,6	2,0	1,6	1,3	0,4	1,4	1,6
Privé	2,4	1,8	2,9	2,0	1,2	2,0	1,9	1,2	2,3	2,0	1,7
IPC	2,2	1,8	1,8	2,3	0,4	2,5	3,1	1,4	1,1	2,3	1,2

Le graphique ci-dessus illustre les augmentations annuelles moyennes du salaire de base dans les secteurs privé et parapublic, ainsi que l'Indice des prix à la consommation (depuis le début de l'année) pour l'Ontario de 2005 à juin 2015.

De janvier à juin 2015, l'augmentation annuelle moyenne du salaire de base dans le secteur privé a atteint 1,7 % et dans le secteur parapublic, l'augmentation annuelle moyenne du salaire de base combinée était de 1,6 %. L'Indice des prix à la consommation pour l'Ontario s'est établi à 1,0 % en juin et à 1,2 % en moyenne pour la première moitié de l'année.

² Les données sur les salaires sont tirées des conventions visant 150 employés ou plus, un corpus représentant 81 % de tous les employés syndiqués de l'Ontario. Elles sont fondées également sur les conventions ratifiées du 1^{er} janvier 2005 au 30 juin 2015 (données à jour le 30 juin 2015). Ces données tiennent compte de l'augmentation annuelle moyenne du salaire de base sur la durée de la convention collective et excluent les paiements forfaitaires. Les données sur les salaires tiennent compte en outre des estimations des IVC. L'augmentation annuelle moyenne du salaire de base déclarée pour 2015 est fondée sur la période de janvier à juin 2015.

Graphique 3 : Tendances de l'Indice des prix à la consommation et des règlements de tous les secteurs confondus³



Secteur	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015 (janv.-juin)
Tous les secteurs	2,7	2,5	3,0	2,7	2,2	2,0	1,7	1,3	1,0	1,5	1,6
IPC	2,2	1,8	1,8	2,3	0,4	2,5	3,1	1,4	1,1	2,3	1,2

1

Le graphique ci-dessus illustre la moyenne des augmentations annuelles des salaires de base prévues par les conventions visant 150 employés ou plus dans tous les secteurs combinés (parapublic non municipal, municipal, fédéral et privé), ainsi que l'Indice des prix à la consommation pour l'Ontario de 2005 à juin 2015.

De janvier à juin 2015, l'augmentation annuelle moyenne du salaire de base dans tous les secteurs était de 1,6 %. L'Indice des prix à la consommation pour l'Ontario s'est établi à 1,2 % en moyenne pour les 6 premiers mois de 2015.

³ Les données sur les salaires sont tirées des conventions visant 150 employés ou plus, un corpus représentant 81 % de tous les employés syndiqués de l'Ontario. Elles sont fondées également sur les conventions ratifiées du 1^{er} janvier 2005 au 30 juin 2015 (données à jour le 30 juin 2015). Ces données tiennent compte de l'augmentation annuelle moyenne du salaire de base sur la durée de la convention collective et excluent les paiements forfaitaires. Les données sur les salaires tiennent compte en outre des estimations des IVC. L'augmentation annuelle moyenne du salaire de base déclarée pour 2015 est fondée sur la période de janvier à juin 2015.

Règlements de juin

Primaire

Employeur	Syndicat	Augm. annuelle moyenne de salaire %	12 premiers mois	Paiements forfaitaires	Nombre approx. d'employés (Ontario)	Durée de la conv. (mois)	Date d'expiration
North American Palladium Ltd. (Lac Des Iles Mines Ltd.) (production / métiers / mineurs)	Syndicat des Métallos	1,0	0,0		310	36	31 mai 2018

Fabrication

Employeur	Syndicat	Augm. annuelle moyenne de salaire %	12 premiers mois	Paiements forfaitaires	Nombre approx. d'employés (Ontario)	Durée de la conv. (mois)	Date d'expiration
Dakkota Integrated Systems (Windsor)	Unifor	1,6	2,2	Ratification : 1 000 \$	165	36	22 mars 2018
Exceldor Foods Ltd. (usine de transformation du poulet)	Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce	1,6	2,1		250	84	1 ^{er} juin 2022
Hartmann Canada Inc. (production)	Syndicat des Métallos	3,9 ^{4,5}	7,5		155	60	30 avril 2020
Johnson Controls Automotive Canada Lp. (Tillsonburg)	Unifor	0,0	0,0	Année 1 : 750 \$ Année 2 : 750 \$ Année 3 : 750 \$	216	36	8 juin 2018

⁴ Restructuration de la grille salariale.

⁵ Rajustements pour les métiers spécialisés.

Employeur	Syndicat	Augm. annuelle moyenne de salaire %	12 premiers mois	Paiements forfaitaires	Nombre approx. d'employés (Ontario)	Durée de la conv. (mois)	Date d'expiration
TRW Automotive Canada Ltd. (Windsor)	Unifor	1,6	0,0	Ratification : 1 000 \$	202	36	4 mars 2018
TRW Canada Ltd. (St. Catharines)	Ass. des employés de Thompson Products	3,2 ^{6,7}	0,0	Ratification : 300 \$	275	36	30 avril 2018
Western Waffles Corp. (Ralcorp Frozen Bakery Products) (production)	Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce	2,2 ^{7,8}	2,0	Ratification : 500 \$ Année 2 : 300 \$ ⁹	324	60	30 juin 2020

Commerce et finances

Employeur	Syndicat	Augm. annuelle moyenne de salaire %	12 premiers mois	Paiements forfaitaires	Nombre approx. d'employés (Ontario)	Durée de la conv. (mois)	Date d'expiration
Grand & Toy Limited (centre de distribution à Vaughan et Don Mills)	Syndicat des Métallos	2,7	2,7		250	36	31 mars 2018
Toromont Industries Ltd. (Toromont CAT)	Unifor	1,5	1,5		260	36	31 mai 2018

⁶ Y compris les clauses d'indemnité de vie chère (IVC) ou les estimations d'IVC.

⁷ Grille salariale à deux niveaux.

⁸ Rajustements pour les métiers spécialisés.

⁹ Pour les employés actifs.

Administrations publiques

Employeur	Syndicat	Augm. annuelle moyenne de salaire %	12 premiers mois	Paiements forfaitaires	Nombre approx. d'employés (Ontario)	Durée de la conv. (mois)	Date d'expiration
Cité de Hamilton (intérieur / extérieur)	SCFP	1,9	1,5		3 000	48	31 déc. 2018
Cité d'Ottawa (pompiers)	Association internationale des pompiers (Ottawa)	0,7 ¹⁰	1,5		1 021	24	31 déc. 2015
Municipalité régionale de Niagara (intérieur / extérieur)	SCFP	1,4	1,5		913	36	31 déc. 2017
Cité de Barrie (pompiers)	Association internationale des pompiers (Barrie)	2,5	2,5		169	36	31 déc. 2017

¹⁰ Décision intérimaire.

Enseignement et services connexes

Employeur	Syndicat	Augm. annuelle moyenne de salaire %	12 premiers mois	Paiements forfaitaires	Nombre approx. d'employés (Ontario)	Durée de la conv. (mois)	Date d'expiration
Université Ryerson (chargés de cours à l'éducation aux adultes, unité 2)	SCFP	1,8	1,9		600	36	31 août 2017
Université d'Ottawa (services / matériel de TI)	Institut professionnel	2,2	2,5		250	36	30 avril 2017
Université York (entretien / opérations d'installation)	SCFP	1,5	1,5		400	48	31 août 2018

Soins de santé et assistance sociale

Employeur	Syndicat	Augm. annuelle moyenne de salaire %	12 premiers mois	Paiements forfaitaires	Nombre approx. d'employés (Ontario)	Durée de la conv. (mois)	Date d'expiration
Cité de Hamilton (infirmières de la santé publique)	Association des infirmières et infirmiers de l'Ontario	1,9	1,5		169	48	31 déc. 2018
Community Living Mississauga (soutien, infirmières, bureau)	SEFPO	1,6	4,8	Max. : 1 206 \$ ¹¹	350	36	31 août 2017

¹¹ Basé sur un maximum de 2 080 heures travaillées pour les employés à temps plein et à temps partiel, et sur un maximum de 2 522 heures pour les employés de soutien nocturnes.

Employeur	Syndicat	Augm. annuelle moyenne de salaire %	12 premiers mois	Paiements forfaitaires	Nombre approx. d'employés (Ontario)	Durée de la conv. (mois)	Date d'expiration
Community Living Windsor (soutien, bureau, entretien)	SCFP	2,6	2,7	À la signature : temps plein : 300 \$; temps partiel : 150 \$; substitut : 75 \$	450	24	31 mars 2016
Mun. de district de Muskoka (The Pines) (service / IAA)	SEFPO	1,7	1,5		173	48	31 mars 2018
Glebe Centre Inc. (service / bureau / IAA)	SCFP	0,0	0,0	1 ^{er} janv. 2013 : 1 % 1 ^{er} janv. 2014 : 1 %	320	24	31 déc. 2014
Lanark Place et Lanark Heights (service / IAA)	Unifor	1,4 ¹²	1,0	1 ^{er} juin 2013 : temps plein : 800 \$; temps partiel : 400 \$ ¹³	215	48	31 mai 2017
Norfolk Association For Community Living (temps plein / temps partiel)	SEFPO	3,6	7,2	Ratification : occas. : 200 \$; temps plein : 1 350 \$; temps partiel : 850 \$ ¹⁴	161	24	31 mars 2017
Quinte Health Care Corp. (service / IAA)	Unifor	1,3 ¹²	1,4		492	36	10 oct. 2017

¹² À l'exclusion des rajustements pour certains groupes autres que les métiers spécialisés; le 1^{er} avril 2017, augmentation additionnelle de 0,15 \$/h aux SLD *seulement*.

¹³ Pour les employé à la ratification : temps plein : 400 \$; temps partiel : 200 \$.

¹⁴ « Temps plein » : plus de 32 h/semaine; « temps partiel » : moins de 32 h/semaine.

Employeur	Syndicat	Augm. annuelle moyenne de salaire %	12 premiers mois	Paiements forfaitaires	Nombre approx. d'employés (Ontario)	Durée de la conv. (mois)	Date d'expiration
Specialty Care Ottawa (Specialty Care Granite Ridge) (production / IAA / IA)	Charpentiers	1,1 ¹⁵	0,0	Année 1 : 1 %	256	36	31 mars 2017
Hôpital général St. Mary's (service / bureau / IAA)	Unifor	1,3 ¹⁶	1,4	Prime à la signature : temps plein : 150 \$; temps partiel : 75 \$	427	36	31 mars 2017
St. Joseph's Health Care (London) (soins paramédicaux / techniciens médicaux)	SEFPO	1,4	1,4		464	24	31 mars 2016
Yee Hong Centre For Geriatric Care (Markham) (service / IAA / IA)	UIES	1,7 ¹⁷	0,0	Année 1 : 1 %	212	24	31 déc. 2015
Yee Hong Centre For Geriatric Care (Scarborough Finch) (service / IAA / IA)	UIES	1,7 ¹⁷	0,0	Année 1 : 1 %	253	24	31 déc. 2015
Yee Hong Centre For Geriatric Care (Scarborough McNicholl) (service / IAA / IA)	UIES	1,7 ¹⁷	0,0	Année 1 : 1 %	163	24	31 déc. 2015

¹⁵ Y compris les rajustements pour certains groupes autres que les métiers spécialisés.

¹⁶ À l'exclusion des rajustements pour certains groupes autres que les métiers spécialisés.

¹⁷ Y compris les rajustements pour certains groupes autres que les métiers spécialisés (2 % de plus la 2^e année).

Employeur	Syndicat	Augm, annuelle moyenne de salaire %	12 premiers mois	Paiements forfaitaires	Nombre approx. d'employés (Ontario)	Durée de la conv. (mois)	Date d'expiration
Yee Hong Centre For Geriatric Care (Mississauga) (service / IAA)	UIES	1,7 ¹⁸	0,0	Année 1 : 1 %	192	24	31 déc. 2015

Autres services

Employeur	Syndicat	Augm. annuelle moyenne de salaire %	12 premiers mois	Paiements forfaitaires	Nombre approx. d'employés (Ontario)	Durée de la conv. (mois)	Date d'expiration
Musée des sciences et de la technologie du Canada	Alliance de la Fonction publique du Canada	1,5	1,5		211	24	31 mars 2016
Laboratoires Nucléaires Canadiens (métiers)	Conseil des travailleurs unis de l'énergie atomique	1,5	1,5		282	24	30 mars 2016
Ottawa Community Housing Corp.	SCFP	1,8	1,7		249	24	31 déc. 2016

¹⁸ Y compris les rajustements pour certains groupes autres que les métiers spécialisés (2 % de plus à la 2^e année).

** Les renseignements sur les paiements forfaitaires dans tous les tableaux relatifs aux règlements de juin se fondent sur les clauses prévues dans un document de règlement et comprennent les primes de ratification et de signature (indiquées). Les paiements forfaitaires tenant lieu d'augmentation de salaire ou complétant une augmentation sont aussi compris, avec les dates ou les années visées.

Sommaires de règlements choisis

(Éléments monétaires clés selon les renseignements disponibles)

Municipalité régionale de Niagara et Syndicat canadien de la fonction publique, section 1287 (913 employés d'intérieur et d'extérieur)¹⁹

Convention de renouvellement de 3 ans en vigueur du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2017

- Augmentations de salaire de 1,5 % la première année, de 1,25 % la deuxième année et de 1,5 % la troisième année de la convention.
- Prestation additionnelle de 50 \$ pour l'examen de la vue.
- Le plafond annuel des prestations pour les soins d'un chiropraticien, d'un physiothérapeute ou encore d'un massothérapeute, naturopathe ou acuponcteur inscrit passe de 400 \$ à 500 \$.

¹⁹ La convention vise les employés à temps partiel et à temps plein, peu importe leurs fonctions, qui travaillent dans les locaux municipaux (service, entretien, métiers, bureau, techniciens, professionnels) et ceux qui travaillent à l'extérieur, y compris dans les services médicaux d'urgence et la construction.

Deuxième trimestre de 2015

Durant le deuxième trimestre de 2015, 112 conventions collectives ont été ratifiées, chacune visant au moins 150 employés basés en Ontario. Ensemble, elles visaient 62 602 employés (tableau 5), dont 82,9 % (51 925) étaient du secteur public. Par industrie : la majorité des employés travaillaient dans les administrations publiques locales, municipales et régionales (22 478 employés), les soins de santé et l'assistance sociale (19 295), les services publics (5 716), l'enseignement et les services connexes (3 012 employés des universités) ainsi que l'extraction minière, l'exploitation en carrière et l'extraction de pétrole et de gaz (3 010) (tableau 8).

Rajustements de salaire

Les règlements du second trimestre (tableau 5) prévoyaient une augmentation annuelle globale de 1,8 %, une hausse par comparaison à 1,5 % au trimestre précédent. Dans le secteur public, l'augmentation annuelle moyenne de salaire était de 1,8 %, par comparaison à celle de 1,4 % au trimestre précédent. Le secteur privé a connu une augmentation annuelle moyenne de salaire de 1,9 %, une hausse par rapport à celle de 1,6 % au trimestre précédent. Les industries ayant connu les plus importantes augmentations annuelles moyennes de salaire au second trimestre (tableau 8) étaient la fabrication de produits chimiques (3,1 %), les services d'hébergement et de restauration (3,0 %), la fabrication de produits du pétrole et du charbon (2,7 %) et la fabrication du papier (2,4 %). Les rajustements de salaire annuels dans les industries présentant la concentration la plus élevée d'employés ont atteint en moyenne 1,9 % dans les administrations publiques locales, municipales et régionales (22 478 employés), 1,8 % dans les soins de santé et l'assistance sociale (19 295), 1,0 % dans les services publics (5 716), 1,7 % dans l'enseignement et les services connexes (3 012 employés des universités) et 1,9 % dans l'extraction minière, l'exploitation en carrière et l'extraction de pétrole et de gaz (3 010 employés) (tableau 8).

Durant le second trimestre de 2015, environ 19,4 % (12 141) de tous les employés (tableau 6) ont reçu des augmentations annuelles moyennes de salaire allant de 2,0 à 2,9 %, tandis que 67,1 % (42 010) ont reçu des augmentations allant de 1,0 à 1,9 %. Dans le secteur public, 67,9 % (35 266) des employés étaient visés par des conventions prévoyant des augmentations annuelles moyennes de salaire allant de 1,0 à 1,9 %, par comparaison à 63,2 % (6 744) des employés du secteur privé. Dans le secteur privé, 12,3 % (1 311) des employés ont reçu des augmentations annuelles moyennes de salaire allant de 2 à 2,9 %, par comparaison à 20,9 % (10 830) des employés du secteur public.

Sur le nombre total d'employés au nom desquels des conventions ont été conclues durant le second trimestre de 2015 (tableau 10), 33,0 % (20 644) étaient visés par des conventions de 2 ans; ils sont suivis de près par 32,5 % (20 316) des employés visés par des conventions de 3 ans. Dans le secteur privé, les conventions de 3 ans étaient les plus courantes et visaient 51,9 % (5 537) des employés, par comparaison à 31,8 % (3 399) des employés visés par des conventions de 5 ans. Dans le secteur public, 38,7 % (20 093) étaient visés par des conventions de 2 ans et 29,6 % (15 386), par des conventions de 4 ans. Environ 66,7 % (2 748) des employés du secteur de la fabrication et 29,0 % (16 710) de ceux des autres secteurs étaient visés par des conventions de 3 ans.

Négociations

En moyenne, les conventions du secteur privé ont été ratifiées 2,8 mois après le début des négociations, par comparaison à 8,2 mois dans le secteur public (tableau 13).

Parmi tous les règlements intervenus durant le deuxième trimestre de 2015, 36 conventions visant 29,7 % (18 597) des employés ont été conclues directement par les parties, comparativement aux 60 conventions visant 48,0 % (30 127) des employés qui ont été conclues par voie de conciliation (y compris la conciliation subséquente) ou de médiation. L'arbitrage a permis de conclure 15 conventions visant 21,7 % (13 603) des employés et 1 a été conclue après un arrêt de travail (tableau 14).

Dans le secteur public, 40,8 % (21 181) des employés ont conclu des conventions par voie de conciliation (y compris la conciliation subséquente) ou de médiation; ils sont suivis de près par les 33 % (17 141) qui l'ont fait par la négociation directe. Dans le secteur privé, environ 83,8 % (8 946) des employés ont conclu des règlements à l'aide de la conciliation ou de la médiation, comparativement aux 13,6 % (1 456) qui l'ont fait par négociation directe.

Négociations à venir

Les principales négociations qui se poursuivent au second trimestre de 2015 touchent le gouvernement fédéral, diverses municipalités, les commissions des services policiers, les hôpitaux, les foyers de soins de longue durée, les universités, les services de développement, divers conseils scolaires, le gouvernement de l'Ontario, la Société canadienne des postes, Hydro One, Air Canada, Motion Picture Studio Production Technicians, Garda Security Screening, Supermarchés Loblaws et Bombardier Aéronautique.

Les principales conventions qui expireront au troisième trimestre de 2015 touchent les foyers de soins de longue durée, les universités, les Supermarchés Loblaws, Zehrmart, Metro Ontario, United Parcel Services et Franchisés No Frills.

Arrêts de travail

De janvier à juin 2015, 34 arrêts de travail ont été signalés en Ontario, comparativement à 20 pour la même période en 2014. Les arrêts de travail survenus pendant le second trimestre de 2015 ont touché 18 040 employés et entraîné la perte de 269 460 jours-personnes, comparativement à 2 778 employés et à 52 690 jours-personnes pour la même période en 2014 (tableaux 15 et 16).

De janvier à juin 2015, 6 arrêts de travail ont été déclarés dans le secteur de la fabrication, une baisse par rapport aux 10 survenus pendant la même période en 2014. Les autres secteurs ont signalé 27 arrêts de travail, par comparaison aux 10 survenus pendant la même période en 2014. Dans l'industrie de la construction, 1 arrêt de travail a été signalé durant la première moitié de l'année, par comparaison à 0 dans la même période en 2014. Durant le second trimestre de 2015, 0,03 % du temps de travail estimé en Ontario a été perdu en raison d'arrêts de travail (tableaux 16 et 17).

Deuxième trimestre de 2014

Secteur	Toutes les conventions	Tous les employés	Tous (%)	Conventions avec IVC	Employés avec IVC	IVC (%)	Conventions sans IVC	Employés sans IVC	Sans IVC (%)
Privé	44	19 834	1,8	6	1 931	1,8	38	17 903	1,8
Public	136	85 648	1,3	1	918	0,7	135	84 730	1,4
Toutes les conventions	180	105 482	1,4	7	2 849	1,4	173	102 633	1,4

Troisième trimestre de 2014

Secteur	Toutes les conventions	Tous les employés	Tous (%)	Conventions avec IVC	Employés avec IVC	IVC (%)	Conventions sans IVC	Employés sans IVC	Sans IVC (%)
Privé	19	17 447	1,9	1	799	1,7	18	16 648	2,0
Public	58	60 676	1,2	-	-	-	58	60 676	1,2
Toutes les conventions	77	78 123	1,4	1	799	1,7	76	77 324	1,4

Quatrième trimestre de 2014

Secteur	Toutes les conventions	Tous les employés	Tous (%)	Conventions avec IVC	Employés avec IVC	IVC (%)	Conventions sans IVC	Employés sans IVC	Sans IVC (%)
Privé	24	13 213	2,0	1	578	1,0	23	12 635	2,1
Public	51	25 368	1,5	-	-	-	51	25 368	1,5
Toutes les conventions	75	38 581	1,7	1	578	1,0	74	38 003	1,7

Premier trimestre de 2015

Secteur	Toutes les conventions	Tous les employés	Tous (%)	Conventions avec IVC	Employés avec IVC	IVC (%)	Conventions sans IVC	Employés sans IVC	Sans IVC (%)
Privé	31	17 590	1,6	4	1 810	2,1	27	15 780	1,5
Public	61	34 370	1,4	-	-	-	61	34 370	1,4
Toutes les conventions	92	51 960	1,5	4	1 810	2,1	88	50 150	1,5

Deuxième trimestre de 2015

Secteur	Toutes les conventions	Tous les employés	Tous (%)	Conventions avec IVC	Employés avec IVC	IVC (%)	Conventions sans IVC	Employés sans IVC	Sans IVC (%)
Privé	29	10 677	1,9	3	3 255	2,0	26	7 422	1,8
Public	83	51 925	1,8	-	-	-	83	51 925	1,8
Toutes les conventions	112	62 602	1,8	3	3 255	2,0	109	59 347	1,8

Tableau 6 : Distribution des augmentations annuelles moyennes des taux de salaire de base, par secteur (privé et public), 2^e trimestre de 2015

Pourcentage d’augmentation	Toutes les conventions	Tous les employés	Tous les employés (%)	Conventions - privé	Employés - privé	Employés - secteur privé (%)	Conventions - public	Employés - public	Employés – public (%)
Aucune augmentation	3	1 456	2,3	2	736	6,9	2	720	1,4
0,1 - 0,9 %	7	2 471	3,9	1	310	2,9	6	2 161	4,2
1,0 - 1,9 %	67	42 010	67,1	16	6 744	63,2	51	35 266	67,9
2,0 - 2,9 %	18	12 141	19,4	5	1 311	12,3	13	10 830	20,9
3,0 - 3,9 %	15	4 358	7,0	5	1 576	14,8	10	2 782	5,4
4,0 - 4,9 %	1	166	0,3	-	-	-	1	166	0,3
Toutes les conventions	112	62 602	100,0	29	10 677	100,0	83	51 925	100,0

Deuxième trimestre de 2014

Secteur	Toutes les conventions	Tous les employés	Tous (%)	Conventions avec IVC	Employés avec IVC	IVC (%)	Conventions sans IVC	Employés sans IVC	Sans IVC (%)
Fabrication	23	6 665	1,8	5	1 581	1,6	18	5 084	1,9
Autres secteurs	157	98 817	1,4	2	1 268	1,2	155	97 549	1,4
Toutes les conventions	180	105 482	1,4	7	2 849	1,4	173	102 633	1,4

Troisième trimestre de 2014

Secteur	Toutes les conventions	Tous les employés	Tous (%)	Conventions avec IVC	Employés avec IVC	IVC (%)	Conventions sans IVC	Employés sans IVC	Sans IVC (%)
Fabrication	8	2 466	1,4	1	799	1,7	7	1 667	1,2
Autres secteurs	69	75 657	1,4	-	-	-	69	75 657	1,4
Toutes les conventions	77	78 123	1,4	1	799	1,7	76	77 324	1,4

Quatrième trimestre de 2014

Secteur	Toutes les conventions	Tous les employés	Tous (%)	Conventions avec IVC	Employés avec IVC	IVC (%)	Conventions sans IVC	Employés sans IVC	Sans IVC (%)
Fabrication	7	2 285	2,7	1	578	1,0	6	1 707	3,3
Autres secteurs	67	35 796	1,6	-	-	-	67	35 796	1,6
Construction	1	500	2,7	-	-	-	1	500	2,7
Toutes les conventions	75	38 581	1,7	1	578	1,0	74	38 003	1,7

Premier trimestre de 2015

Secteur	Toutes les conventions	Tous les employés	Tous (%)	Conventions avec IVC	Employés avec IVC	IVC (%)	Conventions sans IVC	Employés sans IVC	Sans IVC (%)
Fabrication	11	2 756	1,6	3	738	2,0	8	2 018	1,5
Autres secteurs	81	49 204	1,5	1	1 072	2,1	80	48 132	1,5
Toutes les conventions	92	51 960	1,5	4	1 810	2,1	88	50 150	1,5

Deuxième trimestre de 2015

Secteur	Toutes les conventions	Tous les employés	Tous (%)	Conventions avec IVC	Employés avec IVC	IVC (%)	Conventions sans IVC	Employés sans IVC	Sans IVC (%)
Fabrication	15	4 119	1,8	2	555	2,1	13	3 564	1,7
Autres secteurs que la fabrication	95	57 625	1,8	1	2 700	2,0	94	54 925	1,8
Construction	2	858	1,7	-	-	-	2	858	1,7
Toutes les conventions	112	62 602	1,8	3	3 255	2,0	109	59 347	1,8

Tableau 8 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaire de base, par secteur, 2^e trimestre de 2015

Fabrication	Toutes les conventions	Tous les employés	Tous (%)	Conventions avec IVC	Employés avec IVC	IVC (%)	Conventions sans IVC	Employés sans IVC	Sans IVC (%)
Fabrication de produits chimiques	1	396	3,1	-	-	-	1	396	3,1
Fabrication de produits métalliques	1	280	1,0	1	280	1,0	-	-	-
Fabrication d'aliments	3	934	2,0	-	-	-	3	934	2,0
Fabrication du papier	3	595	2,4	-	-	-	3	595	2,4
Fabrication de produits du pétrole et du charbon	1	202	2,7	-	-	-	1	202	2,7
Première transformation des métaux	1	334	1,5	-	-	-	1	334	1,5
Fabrication de matériel de transport	5	1 378	1,1	1	275	3,2	4	1 103	0,5
Tous les secteurs de la fabrication	15	4 119	1,8	2	555	2,1	13	3 564	1,7

Tableau 8 (suite)

Autres secteurs que la fabrication	Toutes les conventions	Tous les employés	Tous (%)	Conventions avec IVC	Employés avec IVC	IVC (%)	Conventions sans IVC	Employés sans IVC	Sans IVC (%)
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	1	200	2,0	-	-	-	1	200	2,0
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	2	3 010	1,9	1	2 700	2,0	1	310	1,0
Transport et entreposage	5	1 612	1,9	-	-	-	5	1 612	1,9
Commerce de gros	2	510	2,1	-	-	-	2	510	2,1
Services professionnels, scientifiques et techniques	2	631	1,8	-	-	-	2	631	1,8
Enseignement et services connexes	5	3 012	1,7	-	-	-	5	3 012	1,7
Soins de santé et assistance sociale	58	19 295	1,8	-	-	-	58	19 295	1,8
Services d'hébergement et de restauration	1	401	3,0	-	-	-	1	401	3,0
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	1	300	1,4	-	-	-	1	300	1,4
Arts, spectacles et loisirs	1	211	1,5	-	-	-	1	211	1,5
Services immobiliers et services de location et de location à bail	1	249	1,7	-	-	-	1	249	1,7
Services publics	2	5 716	1,0	-	-	-	2	5 716	1,0
Administrations publiques locales, municipales et régionales	14	22 478	1,9	-	-	-	14	22 478	1,9
Tous les autres secteurs	95	57 625	1,8	1	2 700	2,0	94	54 925	1,8

Construction	Toutes les conventions	Tous les employés	Tous (%)	Conventions avec IVC	Employés avec IVC	IVC (%)	Conventions sans IVC	Employés sans IVC	Sans IVC (%)
Construction	2	858	1,7	-	-	-	2	858	1,7

Tous les secteurs	Toutes les conventions	Tous les employés	Tous (%)	Conventions avec IVC	Employés avec IVC	IVC (%)	Conventions sans IVC	Employés sans IVC	Sans IVC (%)
Tous les secteurs	112	62 602	1,8	3	3 255	2,0	109	59 347	1,8

Tableau 9 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaire de base, tous les secteurs, 2^e trimestre de 2015

Total - tous les secteurs	Toutes les conventions	Tous les employés	Tous (%)	Conventions avec IVC	Employés avec IVC	IVC (%)	Conventions sans IVC	Employés sans IVC	Sans IVC (%)
Tous les secteurs de la fabrication	15	4 119	1,8	2	555	2,1	13	3 564	1,7
Tous les autres secteurs	95	57 625	1,8	1	2 700	2,0	94	54 925	1,8
Toute la construction	2	858	1,7	-	-	-	2	858	1,7
Tous les secteurs	112	62 602	1,8	3	3 255	2,0	109	59 347	1,8

Tableau 10 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaire de base, par durée et par secteur, 2^e trimestre de 2015

Durée, par secteur (privé ou public)	Toutes les conventions	Tous les employés	Tous (%)	Conventions - privé	Employés - privé	Privé (%)	Conventions - public	Employés - public	Public (%)
1 an	1	171	1,0	-	-	-	1	171	1,0
2 ans	45	20 644	1,9	2	551	2,3	43	20 093	1,9
3 ans	36	20 316	1,5	18	5 537	1,8	18	14 779	1,4
4 ans	22	16 326	1,9	4	940	1,7	18	15 386	1,9
5 ans	7	4 895	2,0	4	3 399	2,1	3	1 496	2,0
7 ans	1	250	1,6	1	250	1,6	-	-	-
Toutes les conventions	112	62 602	1,8	29	10 677	1,9	83	51 925	1,8

Tableau 11 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaire de base, par durée (fabrication et autres), 2^e trimestre de 2015

Durée, par secteur (fabrication ou autres)	Fabrication - conventions	Fabrication - employés	Fabrication - %	Autres - conventions	Autres - employés	Autres - %	Construction - conventions	Construction - employés	Construction - %
1 an	-	-	-	1	171	1,0	-	-	-
2 ans	1	202	2,7	44	20 442	1,9	-	-	-
3 ans	9	2 748	1,5	25	16 710	1,5	2	858	1,7
4 ans	1	220	2,0	21	16 106	1,9	-	-	-
5 ans	3	699	2,4	4	4 196	2,0	-	-	-
7 ans	1	250	1,6	-	-	-	-	-	-
Toutes les conventions	15	4 119	1,8	95	57 625	1,8	2	858	1,7

Tableau 12 : Durée des négociations, par secteur, 2^e trimestre de 2015

Durée, par secteur (privé ou public)	Toutes les conventions	Tous les employés	Privé - conventions	Privé - employés	Public - conventions	Public - employés
1-3 mois	54	25 620	23	9 186	31	16 434
4-6 mois	13	11 834	2	536	11	11 298
7-9 mois	6	1 613	4	955	2	658
10-12 mois	14	6 940	-	-	14	6 940
13 mois et plus	25	16 595	-	-	25	16 595
Total	112	62 602	29	10 677	83	51 925

Tableau 13 : Durée moyenne des négociations, par secteur, 2^e trimestre de 2015

Durée par secteur (privé ou public)	Durée moyenne des négociations (mois)
Privé	2,8
Public	8,2
Total	6,8

Tableau 14 : Mode de règlement, par secteur, 2^e trimestre de 2015

Mode de règlement	Toutes les conventions	Tous les employés	Tous les employés (%)	Privé - conventions	Privé - employés	Privé - employés (%)	Public - conventions	Public - employés	Public - employés (%)
Négociation directe	36	18 597	29,7	6	1 456	13,6	30	17 141	33,0
Conciliation	39	13 925	22,2	13	6 224	58,3	26	7 701	14,8
Conciliation subséquente	6	3 404	5,4	0	-	0,0	6	3 404	6,6
Médiation	15	12 798	20,4	9	2 722	25,5	6	10 076	19,4
Arbitrage	15	13 603	21,7	-	-	-	15	13 603	26,2
Arrêt de travail	1	275	0,4	1	275	2,6	-	-	-
Total	112	62 602	100,0	29	10 677	100,0	83	51 925	100,0

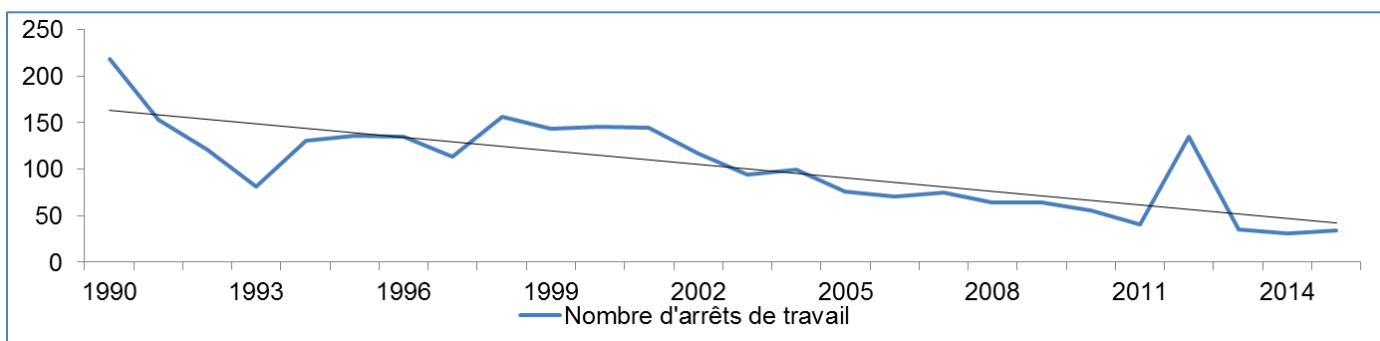
Tableau 15 : Arrêts de travail, janvier-juin 2014 et 2015²⁰

Par secteur	Janvier-juin 2014	Janvier-juin 2015
Fabrication	10	6
Autres secteurs que la fabrication	10	27
Construction	-	1
Tous les secteurs	20	34

Tableau 16 : Jours-personnes perdus, janvier-juin 2014 et 2015

Par secteur	Janvier-juin 2014	Janvier-juin 2015
Fabrication	39 820	25 040
Autres secteurs que la fabrication	12 870	244 060
Construction	-	360
Tous les secteurs	52 690	269 460

Graphique 4 : Arrêts de travail²¹



Le nombre d'arrêts de travail a diminué de 1990 à 2011. Le maximum a été atteint en 1990 : 218 arrêts de travail. Le minimum est survenu en 2014 : 31 arrêts de travail. Environ 50 % des arrêts de travail signalés en 2012 ont touché des conseils scolaires en décembre. De janvier à juin 2015, 34 arrêts de travail ont touché 18 040 employés et ont causé la perte de 269 460 jours-personnes au total.

²⁰ Selon les données disponibles le 30 juin 2015, 8 arrêts de travail visant au total 1 047 employés se sont poursuivis en juillet 2015. (Les données recueillies concernent les arrêts de travail touchant au moins 2 employés relevant de la compétence de l'Ontario.)

²¹ Les chiffres de juin sont préliminaires.

Tableau 17 : Arrêts de travail relevant de la compétence de l'Ontario, de 1990 à juin 2015

Année	Arrêts de travail	Employés touchés	Employés par arrêt de travail	Jours-personnes perdus	Jours-personnes perdus par employé touché	Durée moyenne des arrêts de travail (jours)	Jours-personnes perdus (% du temps de travail estimé)
1990	218	81 022	372	2 957 640	36,5	43	0,26
1991	153	25 448	166	453 520	17,8	43	0,04
1992	121	38 160	315	577 710	15,1	39	0,05
1993	81	15 620	193	371 150	23,8	42	0,03
1994	130	25 456	196	488 320	19,2	34	0,05
1995	136	57 318	421	476 960	8,3	39	0,04
1996	135	216 917	1 607	1 914 900	8,8	39	0,16
1997	113	176 029	1 558	1 904 210	10,8	50	0,16
1998	156	69 411	445	1 060 990	15,3	38	0,09
1999	143	44 980	315	651 100	14,5	39	0,05
2000	146	55 267	379	649 730	11,8	39	0,05
2001	144	34 652	241	671 990	19,4	35	0,05
2002	117	66 572	569	1 510 580	22,7	40	0,11
2003	94	23 807	253	494 880	20,8	38	0,04
2004	99	20 952	212	486 840	23,2	37	0,03
2005	76	12 239	161	403 210	32,9	45	0,03
2006	70	30 240	432	394 600	13,0	48	0,03
2007	75	25 257	337	389 130	15,4	39	0,03
2008	64	19 118	299	281 770	14,7	48	0,02
2009	64	42 573	665	1 549 560	36,4	71	0,11
2010	56	10 711	191	704 630	65,8	71	0,05
2011	40	11 502	288	352 160	30,6	65	0,02
2012	135	65 982	489	200 600	3,0	13	0,01
2013	35	13 155	376	288 310	21,9	48	0,02
2014	31	5 479	177	132 200	24,1	59	0,01
2015* ²² (janv.-juin)	34	18 040	531	269 460	14,9	40	0,03

²² Chiffres préliminaires.

Source : Services d'information sur les négociations collectives, Services de règlement des différends.

Palements forfaitaires dans les secteurs privé et public ⁽ⁱ⁾

En 2014, les Services d'information sur les négociations collectives ont lancé une étude pilote sur les conventions visant 150 employés ou plus ratifiées cette année-là qui prévoyaient des paiements forfaitaires. Cette étude se poursuit à l'égard des 6 premiers mois de 2015. On a trouvé 60 règlements renfermant des renseignements sur des paiements forfaitaires et parmi ceux-ci, 49²³ sont compris dans la présente section de la publication. Ces 49 paiements forfaitaires analysés concernaient autant le secteur privé (17 conventions) que le secteur public (32 conventions). Ces conventions ont été catégorisées et documentées selon le secteur, le type de paiement (en dollars ou en pourcentage), le groupe visé, la variabilité des paiements parmi les employés et toute disposition additionnelle pertinente.

Graphique 5 : Conventions des secteurs privé et public prévoyant des paiements forfaitaires

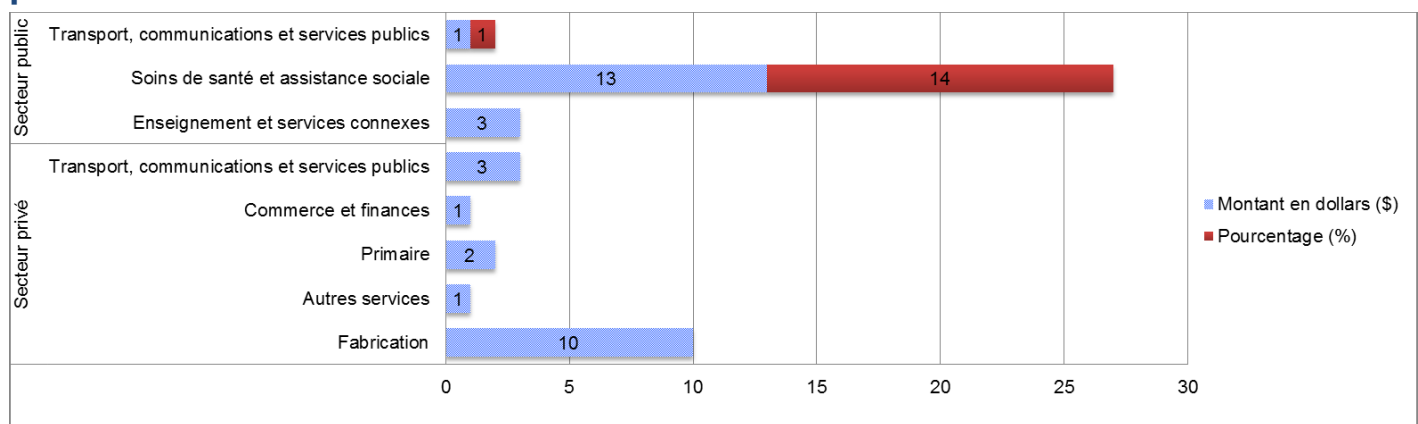


Tableau 18 : Conventions prévoyant des paiements forfaitaires, par type de paiement, variabilité des paiements et dispositions additionnelles

Conventions prévoyant des paiements forfaitaires, par secteur, type de paiement, groupe visé et dispositions additionnelles, janvier-juin 2015	Conventions	Employés
Privé		
Dollars	17	7 829
Tous les groupes salariaux	16	7 571
Uniforme	13	6 881
Global	6	1 505
Employés actifs	6	5 006
Selon l'ancienneté	1	370
Variable	3	690

²³ Onze règlements n'ont pas été pris en compte en raison de leur ambiguïté ou de l'omission de fournir des renseignements additionnels.

Conventions prévoyant des paiements forfaitaires, par secteur, type de paiement, groupe visé et dispositions additionnelles, janvier-juin 2015	Conventions	Employés
Selon les heures travaillées	2	420
Selon l'ancienneté	1	270
Certains groupes salariaux	1	258
Variable	1	258
Selon la catégorie d'emplois	1	258
Total, secteur privé	17	7 829
<u>Public</u>		
Dollars	17	9 380
Tous les groupes salariaux	14	6 133
Uniforme	3	1 615
Global	2	1 015
Employés actifs	1	600
Variable	11	4 168
Selon les heures travaillées	2	511
Selon le statut : temps partiel, temps plein	9	4 007
Certains groupes salariaux	3	3 247
Uniforme	1	347
Global	1	347
Variable	2	2 900
Selon la catégorie d'emplois	1	1 700
Indemnité (chargés de cours seulement)	1	1 200
Pourcentage	15	14 039
Tous les groupes salariaux	15	14 039
Uniforme	14	7 297
Selon les heures travaillées	14	7 297
Variable	1	6 742
Selon les heures travaillées ²⁴	1	6 742
Total, secteur public	32	23 419
Total	49	31 248

²⁴ Paiement forfaitaire applicable seulement aux employés qui cotisent au régime de retraite.

Tableau 19 : Paiements forfaitaires, par type de paiement, groupe visé et dispositions additionnelles

Dans le secteur privé, les 17 paiements forfaitaires étaient calculés en dollars, 16 visaient tous les groupes salariaux et le paiement moyen sur la durée d'une convention était de 2 351 \$. Dans le secteur public, 17 paiements forfaitaires étaient calculés en dollars et 15 en pourcentage. La majorité de ceux calculés en dollars visaient tous les groupes salariaux (14), avec un paiement moyen de 489 \$ sur la durée de la convention. Dans la catégorie des paiements calculés en pourcentage, les 15 conventions visaient tous les groupes salariaux et se fondaient sur les heures travaillées, le pourcentage moyen étant de 2,5 %.

Tableau 19 a)

Paiements forfaitaires, par secteur, type de paiement, groupe salarial visé et dispositions additionnelles, janvier-juin 2015	Conventions	Employés	Moyenne : paiement forfaitaire total (\$)
<u>Privé</u>			
Dollars			
Tous les groupes salariaux			
Global	6	1 505	1 252
Employés actifs	6	5 006	2 991
Selon les heures travaillées	2	420	1 000
Selon l'ancienneté	2	640	820
Total, tous les groupes salariaux	16	7 571	2 351
Certains groupes salariaux			
Selon la catégorie d'emplois	1	258	1 875 ²⁵
Total, certains groupes salariaux	1	258	1 875
Total, en dollars	17	7 829	2 335
Total, secteur privé	17	7 829	2 335
<u>Public</u>			
Dollars			
Tous les groupes salariaux			
Global	2	1 015	500
Employés actifs	1	600	450
Selon les heures travaillées	2	511	1 251
Selon le statut : temps partiel, temps plein	9	4 007	298
Total, tous les groupes salariaux	14	6 133	426

(suite)

²⁵ Chiffre basé sur le taux de salaire médian.

Paielements forfaitaires, par secteur, type de paiement, groupe salarial visé et dispositions additionnelles, janvier-juin 2015	Conventions	Employés	Moyenne : paiement forfaitaire total (\$)
Certains groupes salariaux			
Global	1	347	750
Selon la catégorie d'emplois	1	1 700	375
Indemnité (chargés de cours seulement)	1	1 200	900
Total, certains groupes salariaux	3	3 247	609
Total, en dollars	17	9 380	489
<u>Public</u>			
Pourcentage			
Tous les groupes salariaux			
Selon les heures travaillées	15	14 039	-
Total, tous les groupes salariaux	15	14 039	-
Total, pourcentage	15	14 039	-
Total, secteur public	32	23 419	489
Total	49	31 248	1 329

Tableau 19 b)

Paiements forfaitaires, par secteur, type de paiement, groupe salarial visé et dispositions additionnelles, janvier-juin 2015	Conventions	Employés	Moyenne : paiement forfaitaire total (%)
<u>Public</u>			
Pourcentage			
Tous les groupes salariaux			
Selon les heures travaillées	15	14 039	2,5
Total, tous les groupes salariaux	15	14 039	2,5
Total, pourcentage	15	14 039	2,5
Total, secteur public	32	23 419	2,5
Total	49	31 248	2,5

Tableau 20 : Paiements forfaitaires, par type de paiement, augmentation de salaire et durée

Au cours de la première moitié de 2015, 91,8 % (45 conventions) de tous les paiements forfaitaires consignés s'appliquaient à tous les groupes salariaux visés par une convention collective. La majorité des paiements forfaitaires du secteur privé (12) étaient accompagnés d'une augmentation de salaire, et ils atteignaient en moyenne 2 476 \$ sur la durée d'une convention. Dans le secteur public, tous les paiements forfaitaires calculés en dollars (14) étaient accompagnés d'une augmentation de salaire, et ils s'élevaient en moyenne à 426 \$. Dans le secteur public, les paiements forfaitaires calculés en pourcentage (15, tous fondés sur les heures travaillées) étaient pour la plupart accompagnés d'une augmentation de salaire (13), et ils atteignaient en moyenne 2,6 % sur la durée de la convention.

Tableau 20 a)

Paielements forfaitaires sans augmentation de salaire, augmentations de salaire et durée, ²⁶ janvier-juin 2015	Conventions	Employés	Durée moyenne de la convention	Moyenne : paiement forfaitaire total (\$)
<u>Tous les groupes salariaux</u>				
Privé				
Dollars				
Aucune augmentation de salaire	4	1 462	39	1 831
Augmentations de salaire	12	6 109	49	2 476
Total, en dollars	16	7 571	46	2 351
Total, secteur privé	16	7 571	46	2 351
Public				
Dollars				
Augmentations de salaire	14	6 133	35	426
Total, en dollars	14	6 133	35	426
Pourcentage				
Aucune augmentation de salaire	2	720	24	-
Augmentations de salaire	13	13 319	31	-
Total, pourcentage	15	14 039	30	-
Total, secteur public	29	20 172	32	426
Total, tous les groupes salariaux	45	27 743	37	1 489
<u>Certains groupes salariaux</u>				
Privé				
Dollars				
Augmentations de salaire	1	258	36	1 875
Total, en dollars	1	258	36	1 875

²⁶ Ce tableau comprend les paiements forfaitaires fixes et variables destinés à la totalité ou à une partie des groupes salariaux. Les renseignements sur les augmentations de salaire ne tiennent pas compte de l'augmentation annuelle moyenne du salaire de base.

ⁱ **Données sur les paiements forfaitaires :** Les catégories de groupes salariaux sont prises en compte pour toutes les conventions collectives; certaines contiennent plus d'un groupe salarial selon que le paiement forfaitaire est consigné en fonction de l'applicabilité à « tous » ou à « certains » groupes salariaux. « Uniforme » désigne le calcul d'un paiement forfaitaire qui s'applique uniformément à tous les employés. La catégorie des clauses additionnelles se fonde sur les clauses spécifiques trouvées dans la documentation. La durée moyenne des conventions est fondée sur la moyenne arithmétique. Les moyennes des paiements forfaitaires calculés en dollars et en pourcentage sont pondérées par le nombre d'employés. Les données relatives aux paiements forfaitaires sont consignées pour les conventions visant au moins 150 employés; elles se fondent sur les renseignements reçus à la ratification et ne concernent que les employés à temps plein. Le nombre d'employés est le nombre total d'employés de l'unité de négociation et non nécessairement celui des employés qui reçoivent de fait le paiement forfaitaire (ex. : temps plein, certains groupes salariaux, paiements forfaitaires variables). Les données sont celles des conventions ratifiées de janvier à juin 2015. Pour en savoir plus ou pour donner des suggestions sur cette section, veuillez écrire à cbis@ontario.ca.

Paielements forfaitaires sans augmentation de salaire, augmentations de salaire et durée, ²⁶ janvier-juin 2015	Conventions	Employés	Durée moyenne de la convention	Moyenne : paiement forfaitaire total (\$)
Total, secteur privé	1	258	36	1 875
Public				
Dollars				
Augmentations de salaire	3	3 247	28	609
Total, en dollars	3	3 247	28	609
Total, secteur public	3	3 247	28	609
Total, certains groupes salariaux	4	3 505	30	702
Total	49	31 248	37	1 329

Tableau 20 b)

Paielements forfaitaires sans augmentation de salaire, augmentations de salaire et durée, ²⁷ janvier-juin 2015	Conventions	Employés	Durée moyenne de la convention	Moyenne : paiement forfaitaire total (%)
<u>Tous les groupes salariaux</u>				
Privé				
Dollars				
Aucune augmentation de salaire	4	1 462	39	-
Augmentations de salaire	12	6 109	49	-
Total, en dollars	16	7 571	46	-
Total, secteur privé	16	7 571	46	-
Public				
Dollars				

²⁷ Ce tableau comprend les paiements forfaitaires fixes et variables destinés à la totalité ou à une partie des groupes salariaux. Les renseignements sur les augmentations de salaire ne tiennent pas compte de l'augmentation annuelle moyenne du salaire de base.

ⁱ **Données sur les paiements forfaitaires :** Les catégories de groupes salariaux sont prises en compte pour toutes les conventions collectives; certaines contiennent plus d'un groupe salarial selon que le paiement forfaitaire est consigné en fonction de l'applicabilité à « tous » ou à « certains » groupes salariaux. « Uniforme » désigne le calcul d'un paiement forfaitaire qui s'applique uniformément à tous les employés. La catégorie des clauses additionnelles se fonde sur les clauses spécifiques trouvées dans la documentation. La durée moyenne des conventions est fondée sur la moyenne arithmétique. Les moyennes des paiements forfaitaires calculés en dollars et en pourcentage sont pondérées par le nombre d'employés. Les données relatives aux paiements forfaitaires sont consignées pour les conventions visant au moins 150 employés; elles se fondent sur les renseignements reçus à la ratification et ne concernent que les employés à temps plein. Le nombre d'employés est le nombre total d'employés de l'unité de négociation et non nécessairement celui des employés qui reçoivent de fait le paiement forfaitaire (ex. : temps plein, certains groupes salariaux, paiements forfaitaires variables). Les données sont celles des conventions ratifiées de janvier à juin 2015. Pour en savoir plus ou pour donner des suggestions sur cette section, veuillez écrire à cbis@ontario.ca.

Paiements forfaitaires sans augmentation de salaire, augmentations de salaire et durée, ²⁷ janvier-juin 2015	Conventions	Employés	Durée moyenne de la convention	Moyenne : paiement forfaitaire total (%)
Augmentations de salaire	14	6 133	35	-
Total, en dollars	14	6 133	35	-
Pourcentage				
Aucune augmentation de salaire	2	720	24	2,0
Augmentations de salaire	13	13 319	31	2,6
Total, pourcentage	15	14 039	30	2,5
Total, secteur public	29	20 172	32	2,5

Tableau 21 : Principales négociations en cours

Employeur	Syndicat	Lieu	Employés (Ontario)	Date d'expiration
Gouvernement fédéral	AFPC, IPFPC et al.	Tout le Canada	104 300	Dates diverses
Diverses municipalités (sauf commissions des services policiers)	SCFP et al.	Lieux divers	18 000	Dates diverses
Commissions des services policiers	Association des policiers	Lieux divers	12 800	Dates diverses
Hôpitaux	OPSEU, Unifor et al.	Lieux divers	23 000	Dates diverses
Foyers de soins de longue durée	AIIO, SEFPO et al.	Lieux divers	62 600	Dates diverses
Universités	SCFP et al.	Lieux divers	16 300	Dates diverses
Services de développement (CAS, aide à la vie autonome, services)	SCFP, SEFPO et al.	Lieux divers	17 800	Dates diverses
Divers conseils scolaires	AEECA, FEEEO, SCFP et al.	Toute la province	275 850	31 août 2014
Gouvernement de l'Ontario	Police provinciale de l'Ontario, SEFPO, PEGO	Toute la province	43 900	31 déc. 2014
Société canadienne des postes (exploitation postale)	Association canadienne des maîtres de poste et adjoints	Tout le Canada	2 000	31 déc. 2014
Hydro One	SCFP	Toute la province	5 000	31 mars 2015
Air Canada	SCFP	Tout le Canada	3 815	Dates diverses
Motion Picture Studio Production Technicians	IATSE	Toronto	2 200	31 mars 2015
Garda Security Screening	AIMTA	Toronto	1 800	31 mars 2015
Bombardier Aéronautique (division De Havilland, division des avions, production)	Unifor	Toronto	2 200	22 juin 2015
Supermarchés Loblaws	TUAC	Lieux divers	13 000	1 ^{er} juillet 2015
Zehrmart Ltd.	TUAC	Toute la province	8 000	1 ^{er} juillet 2015
Metro Ontario (New Dominion)	Unifor, TUAC	Lieux divers	4 800	11 juillet 2015
United Parcel Services	Teamsters	Lieux divers	3 242	31 juillet 2015
Franchisés No Frills	Unifor	Lieux divers	1 200	08 juillet 2015

Le 30 juin 2015, environ 656 conventions, chacune visant 150 employés ou plus, avaient expiré et n'avaient pas été renouvelées.

Tableau 22 : Indice des prix à la consommation (2002 = 100)²⁸

Lieu	Avril 2015	Mai 2015	Juin 2015	2012	2013	2014	Depuis le début de l'exercice
Canada	0,8	0,9	1,0	1,5	0,9	1,9	1,0
Ontario	0,8	0,9	1,0	1,4	1,1	2,3	1,2
Toronto	1,0	1,2	1,1	1,5	1,2	2,5	1,5
Ottawa-Gatineau (partie ontarienne)	0,6	0,8	0,9	1,3	1,0	2,0	0,9
Thunder Bay	0,4	0,7	0,9	0,9	0,9	2,2	0,9

Les données de mars, de juin, de septembre et de décembre comprennent les renseignements trimestriels. La classification utilisée dans le présent rapport est fondée sur le Système de classification des secteurs de l'Amérique du Nord.

Les renseignements fournis dans le présent rapport se fondent sur les conventions collectives visant 150 employés ou plus, un corpus représentant 81 % des employés syndiqués de l'Ontario. Les données sur les salaires mentionnées dans le présent rapport sont tirées exclusivement des renseignements communiqués aux Services d'information sur les négociations collectives. Les données du mois courant (mars) sont préliminaires. Tous les pourcentages liés aux salaires sont calculés sur le taux de base, sont pondérés par le nombre d'employés et tiennent compte, le cas échéant, des rajustements des IVC calculés selon les taux d'inflation projetés. Les augmentations ne correspondent pas nécessairement à l'augmentation moyenne pour chaque membre de l'unité de négociation.

Le bulletin *Faits saillants des négociations collectives* peut être reproduit et distribué sans restriction. Toutefois, vous devez en indiquer la source : Services d'information sur les négociations collectives.

Le présent document est offert sur le site Web du ministère du Travail à www.labour.gov.on.ca/french/lr. Pour en savoir plus sur le présent rapport ou sur d'autres services, veuillez communiquer avec nous à cbis@ontario.ca ou composer le 416 326-1260.

Conformément à la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*, le ministère du Travail s'efforce de faire en sorte que ses services soient fournis d'une manière qui respecte la dignité et l'indépendance des personnes handicapées. Veuillez indiquer au ministère toute mesure d'adaptation dont vous avez besoin pour qu'il puisse répondre à vos besoins particuliers.

Pour en savoir plus, communiquez avec :

Services d'information sur les négociations collectives

400, avenue University, 8^e étage

Toronto ON M7A 1T7

Téléphone : 416 326-1260

Télécopieur : 416 326-1277

Courriel : cbis@ontario.ca

ISSN 1492-4331

This publication is also available in English

²⁸ Pourcentage de variation par rapport à l'année précédente.

Source : Statistique Canada.